Centre
de services scolaire
de la Capitale
Québec

NOTE

Pour affichage

Rému-25-26-03

Date : 2025-12-03

Destinataires : Personnel de soutien

Objet : RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE BENEVA– Contrat 6000 - Tarification 1er janvier 2026

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous communiquer la nouvelle tarification applicable au régime d'assurance collective Beneva à compter du 1er janvier 2026.

Les primes indiquées dans le tableau sont établies par période de 14 jours et sont applicables pour l'ensemble des régimes à compter de la première période de paie complète débutant ou suivant immédiatement le 1er janvier 2026. Les nouvelles primes seront donc applicables à la paie du 15 janvier 2026.

Ces documents seront également sur l'Intranet, section ressources humaines, secteur de la rémunération, documents utiles. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secteur de la rémunération au poste 408499.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marie-Pier Vaillancourt
Directrice adjointe, secteur rémunération et avantages sociaux

Services des ressources humaines
1900, rue Côté, Québec (Québec) G1N 3Y5
TÉLÉPHONE : 418 686-4040 TÉLÉCOPIEUR : 418 686-4045